



# AVIS AUX RÉSIDENTS

Projets de réasphaltage de chaussées à Ottawa-Est  
Contrat n° CP000373

## AVIS DE CONSTRUCTION

Avril 2019

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cycle annuel d'entretien des infrastructures de la Ville d'Ottawa, on procédera au réasphaltage de certaines routes afin d'améliorer l'état de la chaussée et le réseau des transports à l'échelle de la ville. Le programme de réasphaltage des routes commencera en avril et se poursuivra jusqu'en octobre 2019. Au cours de cette période, une chaussée de votre voisinage sera asphaltée.

**Qui :** L'entrepreneur **Aecon Construction Ontario East Limited** effectuera les travaux de construction pour la Ville d'Ottawa.

**Pourquoi :** La Ville d'Ottawa effectuera le réasphaltage de chaussées à titre de mesure d'entretien préventif visant à prolonger la durée de vie du réseau routier de la ville.

**Quoi :** Les travaux comprennent le broyage du revêtement existant, l'ajustement des grilles de regards d'égout et de puisards de rue, la réparation du béton et l'asphaltage de la chaussée.

**Quand :** Les travaux **devraient commencer en avril, si les conditions météorologiques le permettent**. Ils devraient être terminés au plus tard en octobre 2019.

**Où :** Les travaux se dérouleront sur le **boulevard St-Joseph**.

Les routes suivantes **seront asphaltées le jour, le soir ou la nuit**. Les travaux comprendront des interruptions mineures de la circulation :

- Sur le boulevard St-Joseph de la bretelle de sortie 54 de la route régionale 174 IC109 (bretelle de sortie vers le chemin de Montréal en direction est) à la promenade Youville;
- Sur le boulevard St-Joseph de 100 mètres à l'est du boulevard Jeanne-d'Arc Sud à la promenade Prestone.

### Accessibilité

La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité. C'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux zones de construction et aux secteurs avoisinants. Si vous avez des besoins particuliers en matière d'accessibilité, veuillez communiquer avec le gestionnaire de projet de la Ville ou le représentant de l'entrepreneur.



# AVIS AUX RÉSIDENTS

## Stationnement

L'entrepreneur est tenu d'aviser les résidents 24 heures à l'avance s'il doit obstruer temporairement une voie d'entrée ou de sortie. Si les travaux de construction entravent l'accès à votre entrée de cour, on vous remettra un permis temporaire de stationnement sur rue (formulaire orange) qui vous permettra de vous garer à moins de deux pâtés de maisons de votre résidence.

## Inconvénients causés par les travaux

L'entrepreneur Aecon Construction Ontario East Ltd prendra toutes les précautions nécessaires pour perturber le moins possible la vie quotidienne de votre famille ou les activités de votre entreprise, mais vous comprendrez que certains inconvénients sont inévitables durant les travaux. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

## Coordonnées

Pour toute urgence en dehors des heures normales de travail la semaine et la fin de semaine, veuillez téléphoner à la Ville au 3-1-1.

Pour en savoir plus sur le projet, veuillez communiquer avec le gestionnaire de projet de la Ville :

### Gestionnaire de projet de la Ville

Guy Lavallée, C.E.T.  
Gestionnaire de projet, Réfection des routes  
Direction générale de la planification, de l'infrastructure  
et du développement économique  
Construction et Design municipaux  
Courriel : Guy.Lavallee@ottawa.ca  
Téléphone : 613-580-2424, poste 16153

### Représentant de l'entrepreneur

Todd Williams  
Gestionnaire de projet  
Aecon Construction Ontario East Ltd  
Courriel : twilliams@aecon.com  
Téléphone : 613-839-2816, poste 1278

c. c. Matthew Luloff, conseiller du quartier 1 – Orléans  
Laura Dudas, conseillère du quartier 2 – Innes

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande, à l'adresse [www.ottawa.ca/formataccessible](http://www.ottawa.ca/formataccessible).